

Compte-rendu de la réunion citoyenne du 3 novembre 2018

Présents : Léonore, Gérard, Jean, Jean-Pierre Andrieu, Marie-Ange, Stéphane Bou, Claire

Le thème choisi est : **La circulation dans le village pendant l'Été de Vaour.**

Claire trouve que le sens interdit n'est pas très pratique (pendant et en dehors du festival) et source de complications. Marie-Ange approuve.

La déviation vers la route qui mène à Penne apporte aussi des difficultés parfois aux riverains :

- Gérard a trouvé un mot sur sa voiture disant qu'il ne devait pas stationner là (devant sa maison)
- Jean-Pierre (et Barbara) ont eu des problèmes avec leurs locataires qui ont eu du mal à trouver le gîte, « l'itinéraire est trop compliqué ».

Marie-Ange ne s'est pas plainte, il suffit de convoquer les locataires aux heures « libres ».

- Stéphane nous explique qu'il est difficile de gérer les exceptions de mécontentement face aux réglementations à l'échelle préfectorale dont les directives sécuritaires sont très fortes. Ce sont les mêmes dans les villes que dans les villages (si cela continue, on risque d'en arriver à la fouille de sacs à l'entrée du village !)

L'Été de Vaour travaille de concert avec les pompiers, la gendarmerie et la mairie pour trouver la solution de contournement du village, et ceci est approuvé par la préfecture. Chaque année, il semble qu'il y ait des abus dans la distribution des 350 macarons qui permettent de traverser le village avant 16H, délivré aux habitants et leurs amis de passage, famille, locataires de gîtes, livreurs, etc. Difficile de circonscrire les incivilités.

Les directives données aux bénévoles qui gèrent le parking (par l'Été de Vaour) sont assez drastiques. Comme ils viennent parfois d'une région éloignée, ils ne connaissent pas toujours les habitants, s'en suivent des négociations.

On envisage :

- l'envoi par mail d'un code à flasher et à présenter à l'entrée ?
- une reconnaissance grâce à la plaque minéralogique de la voiture ?

Questions diverses :

- Jean-Pierre signale l'énorme orme sur la route de Cordes, dont les racines bouchent gravement le fossé devant le pré de son atelier ; en temps de pluie, l'eau déborde. À signaler à la mairie.
- Gérard se propose de faire le point sur la question des compteurs Linky. Beaucoup de Vaourais ont récemment reçu une lettre d'ENEDIS leur signalant que les compteurs vont bientôt être posés. Il est donc conseillé de téléphoner au n° qu'ils indiquent si on les refuse, pour leur dire. Ils tiennent compte des refus.

Info : les compteurs appartiennent à ENEDIS mais la commune délègue au SDET (syndicat Départemental d'Électrification du Tarn) la gestion des compteurs.

Le soir même (samedi 3 novembre) il y a une réunion d'information sur les compteurs Linky, à St Michel de Vax chez Matthieu.

– Gérard considère qu'il n'y a pas beaucoup de suites données aux questions soulevées par le Café Citoyen, et évoqués lors du Conseil Municipal. Léonore explique que les solutions ne sont pas souvent immédiates, qu'il faut un délais. Elle va évoquer ce point lors du prochain Conseil.